

JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ Arrêté du 15 juin 2026 relatif à la formation d'adaptation à l'emploi des corps de la filière technique du ministère de la justice
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054321576>
- ✓ Arrêté du 25 juin 2026 modifiant l'arrêté du 31 août 2011 portant application du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement relevant du ministère de la justice et des libertés
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054371458>

ACTUALITÉS du ministère de la Justice

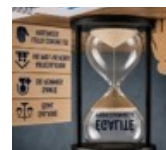
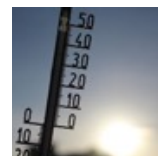


- ✓ Arrêtés de composition CAP placées sous l'autorité du SG
[CAP des corps d'encadrement \(n°2\)](#)
[CAP des corps techniques et administratifs \(n°6\)](#)
[CAP des corps de catégorie C \(n°8\)](#)
- ✓ La protection sociale complémentaire pour les agents en CDD
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines /](#)
[La protection sociale complémentaire pour les agents en CDD](#)
- ✓ Les évolutions de l'administration centrale en 2026
[Rubrique](#) mise à jour le 26 juin 2026

UNSA FONCTION PUBLIQUE



- ✓ Canicule : protégeons les agents publics
[Canicule : protégeons les agents publics](#)
- ✓ La protection des agents commence bien avant la protection fonctionnelle
[La protection des agents commence bien avant la protection fonctionnelle](#)
- ✓ Négociation Égalité Professionnelle : l'UNSA Fonction Publique se retire de l'accord de méthode face aux incohérences du Gouvernement
[Négociation Égalité Professionnelle :](#)
[l'UNSA Fonction Publique se retire de l'accord de méthode face aux incohérences du Gouvernement](#)



VAGUE DE DÉPARTS À LA RETRAITE

Vague de départs à la retraite : la fonction publique face au défi du renouvellement



Vieillesse des agents, vague de départs à la retraite, difficultés à attirer les jeunes talents : la fonction publique française est confrontée à un défi démographique et organisationnel de grande ampleur. Alors que l'OCDE alerte sur une diminution de 8 % de la population active d'ici 2060 dans ses pays membres, les administrations publiques qui sont en première ligne doivent engager de véritables stratégies pour renouveler leurs effectifs et garantir la transmission des compétences.

Les avertissements se multiplient, mais les véritables politiques pour contrer le phénomène peinent à se mettre en place. D'ici 2060, la population en âge de travailler devrait diminuer de 8 % dans les pays de l'OCDE. *"Face à ce manque de travailleurs, il faut agir sur tous les fronts, averti Nicole Drew, analyste à l'OCDE dans le cadre d'un colloque organisé par la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) sur le management intergénérationnel. Il faut à la fois garder les travailleurs âgés plus longtemps et permettre, dans le même temps, l'entrée des jeunes. Et cela doit commencer par la fonction publique."*

HANDICAP

Handicap : dans la fonction publique, les inégalités persistent entre les trois versants



Vingt ans après sa création, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) franchit un cap symbolique : le taux d'emploi de travailleurs handicapés dans la fonction publique dépasse pour la première fois le seuil légal des 6 %, atteignant 6,36 % au 1^{er} janvier 2025. Une progression de 2,66 points en seize ans. Si les

disparités restent marquées entre versants et entre ministères, cette évolution traduit, selon le fonds, une intégration plus profonde du handicap dans les politiques RH de la sphère publique.

"Ce dépassement du seuil des 6 % témoigne de l'engagement croissant des employeurs publics et traduit une évolution profonde des pratiques où le handicap est bien davantage intégré dans les politiques RH", estime Françoise Descamps-Crosnier, présidente du Comité national du FIPHFP.



Texte source :
ACTEURS PUBLICS

« Soutenir et agir pour l'avenir ! »



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09